

Nous constatons également que les capitaux pour la recherche et le développement vont se trouver très limités.

Je vois que j'arrive bientôt au bout de mon temps. J'estime qu'il faut penser très sérieusement au régime de la libre entreprise. Si les députés d'en face estiment que le budget en faveur duquel ils ont voté favorise la libre entreprise, ou bien ils ont une perception bizarre des choses, ce qui est bien possible après tout, ou bien leur optique diffère de la nôtre. S'ils croient vraiment à la libre entreprise et si leur parti veut la favoriser, ils ont le devoir, comme le leur diront des Canadiens et des groupes de Canadiens représentés par des organismes—de se faire entendre immédiatement, de faire comprendre au ministre des Finances qu'il faut modifier de nombreuses mesures budgétaires qui réservent un triste avenir à la libre entreprise au Canada.

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, si le gouvernement avait présenté ce bill à la Chambre avant le budget, nous l'aurions probablement considéré comme une mesure de mise en ordre nécessaire pour porter au niveau indiqué le montant des dépenses qui peuvent être consenties au titre de la loi sur les prêts aux petites entreprises, c'est-à-dire pour le porter de 850 millions à 1.5 milliard. Mais nous sommes maintenant en période post-budgétaire, et voici le premier texte concernant les petites entreprises qui nous arrive après le coup de mort qui leur a été porté par le budget. On s'insurge à la pensée que le ministre des Finances (M. MacEachen) puisse présenter une mesure de ce genre en prétendant aider les petites entreprises, après la dureté impitoyable qu'il a montrée à leur égard.

J'ai téléphoné à un banquier l'autre jour au nom d'un de mes commettants qui avait du mal à obtenir de ce banquier qu'il lui dise s'il aurait droit à l'obligation des petites entreprises. J'ai demandé au directeur de succursale s'il n'avait pas entendu ce que le ministre des Finances avait dit. Le ministre des Finances a affirmé avoir reçu des banques l'assurance qu'elles donneraient suite, qu'elles offriraient des crédits. Tel a été l'engagement et c'était dans le budget. J'ai dit au directeur de la banque que le ministre semblait convaincu que les banques réagiraient positivement. Je connais cet homme; il est directeur d'une succursale de l'une de nos grandes banques. «Frank, m'a-t-il dit, si j'avais le ministre des Finances comme client, je l'aurais ramené sur terre depuis longtemps». Il a ajouté: «Qu'êtes-vous en train de faire? Cet homme ne devrait pas obtenir de prêt. Son entreprise n'était pas rentable avant la montée des taux d'intérêt et elle ne l'est pas plus aujourd'hui». Le directeur a dit qu'il ne suivrait pas l'avis d'un ministre des Finances qui doit emprunter de l'argent cette année pour payer l'intérêt sur des prêts qu'il n'a pas remboursés l'an dernier. Voilà ce qu'en pensent les banques.

A quoi sert la loi sur les prêts aux petites entreprises? C'est un des outils, un des instruments ou une des mesures auxquels le gouvernement fait appel de temps à autre pour remédier aux

Prêts aux petites entreprises—Loi

conséquences néfastes qu'ont sur les petites entreprises les mesures ou les interventions gouvernementales. La loi sur les prêts aux petites entreprises, la Banque de développement des petites entreprises, la Société du crédit agricole et la Banque fédérale de développement sont tous des instruments destinés à contrer certaines situations qui n'ont pas été prévues par l'invincible Adam Smith. Le gouvernement sait très bien qu'il ne peut intervenir à la pièce dans l'économie car chaque fois qu'il le fait, il crée un déséquilibre dans d'autres domaines. Voilà pourquoi le gouvernement fédéral a besoin d'instruments qui lui permettent d'intervenir dans les secteurs perturbés par une initiative gouvernementale.

Pourquoi ces mesures sont-elles nécessaires? C'est que le gouvernement a décidé d'intervenir très activement—et il en fait la preuve depuis 12 ans—dans l'économie. Le secteur public n'obéit pas aux mêmes règles que l'entreprise privée de sorte que cette dernière doit être contrôlée. On a déjà dit que le secteur privé était contrôlé par le gouvernement et que le secteur public n'était contrôlé par personne. Le gouvernement nous invite à limiter la demande et pourtant il accroît ses propres besoins budgétaires et dépense sans compter. C'est ce qui explique pourquoi il arrive de temps à autre que certains secteurs d'activité sont acculés à la faillite et que le gouvernement doit intervenir pour les rescaper.

Le petit exploitant a donc besoin de moins d'intervention gouvernementale et de moins de concurrence de la part du gouvernement car dans bien des domaines clés, il ne peut soutenir la concurrence de son «grand frère». Le gouvernement fédéral lui-même fait concurrence à la petite entreprise. En effet, comme il joue désormais un rôle actif dans le secteur énergétique, certaines petites entreprises doivent faire concurrence à la station-service du quartier qui est de propriété d'État. Cette concurrence efficace et rigoureuse que mène le gouvernement inquiète vivement la petite entreprise. Quel travailleur spécialisé serait en effet assez insensé pour aller travailler dans une petite entreprise, surtout du secteur tertiaire, quand il peut travailler pour l'administration fédérale ou une des administrations provinciales et jouir de la protection et du confort de tous les avantages sociaux imaginables? Les fonctionnaires ont des pensions indexées, des emplois stables, 17 semaines de congé de maternité, et ainsi de suite. Le propriétaire d'une petite entreprise n'a pas les moyens d'offrir ces avantages. Il a peut-être cinq à quinze employés, dont un tiers sont des femmes, tous remplissant des fonctions importantes. Si un homme d'affaires qui n'a que cinq ou six employés accorde des congés de maternité par exemple, un tiers de ses employés pourront s'absenter durant 17 semaines. De toute évidence, il devra embaucher quelqu'un dans l'intervalle et réserver leur emploi jusqu'à leur retour. Le petit exploitant ne peut faire concurrence au gouvernement et aux grandes sociétés dans certains de ces domaines.